

REVUE DE PRESSE

29 novembre 2020 – 18 décembre 2020

Enseignants, chercheurs et doctorants

France Culture

17 décembre 2020

Avec Rémi Beau est docteur en philosophie

« Anthropocène » Renseigner, narrer, transformer à l'heure des incertitudes écologiques

L'Anthropocène propose de définir une nouvelle époque, celle des Humains comme acteurs géologiques. Alors que les sciences humaines rencontrent les sciences naturelles, quelle place pour la transdisciplinarité à l'heure des incertitudes écologiques ? Séminaire porté par le PG Management – PSL

« On peut distinguer trois manières de penser l'Anthropocène : the good, the bad & the ugly. [...] The ugly Anthropocene nous demande d'entrer dans le trouble, de penser nos désaccords et nos divisions pour redéfinir un horizon, et ce dans les conditions matérielles actuelles. » - Rémi Beau

[Lien vers l'article](#)

Cnews

17 décembre 2020

Avec Pierre Vermeren, professeur des universités en histoire et civilisations

Pierre Vermeren, historien : « Le Printemps arabe a montré que le peuple aspirait à plus de liberté »

Il y a dix ans jour pour jour, le 17 décembre 2010, un jeune vendeur ambulant, Mohamed Bouazizi, en s'immolant par le feu en Tunisie pour protester contre le harcèlement policier, allait déclencher sans le savoir un vaste mouvement de révolte dans les pays arabes pour réclamer la fin des dictatures et plus de démocratie. Une décennie plus tard, que reste-t-il du Printemps arabe ? Réponse avec Pierre Vermeren, professeur d'histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et spécialiste du monde arabe.

On a voulu voir les choses à court terme. Aucun pays arabe n'avait connu d'expérience démocratique avant le Printemps arabe. La démocratie n'est pas quelque chose que l'on peut décréter, ça se construit, il faut l'adhésion du peuple. En Europe, il a fallu tout le 19e siècle pour arriver à ce que des démocraties s'installent. Après le Printemps arabe, les sociétés civiles n'étaient pas prêtes. D'un autre côté, il y a des forces hostiles, qui luttent contre l'émergence de démocraties. On pense aux islamistes et aux régimes autoritaires, comme en Syrie ou dans le Golfe.

[Lien vers l'article](#)

L'Orient le jour

17 décembre 2020

Avec François Naaman, en 2e année de double licence en droit-philosophie

Des anciens de Jamhour créent « Kalam », un nouveau journal étudiant en ligne

kalaminfos.com a vu le jour le 1er décembre, grâce à l'initiative de François Naaman, Josef Nasr et Marianne al-Haj, un trio d'anciens élèves du collège Notre-Dame de Jamhour aujourd'hui installés en France ou aux États-Unis pour leurs études. « Il y a plus d'un an, j'ai eu l'idée de créer un journal étudiant trilingue qui puisse s'adresser à tous. J'ai fait appel à mes amis, Marianne et Josef, et nous avons commencé à nous réunir de manière régulière pour développer ce projet qui a mis du temps à se concrétiser sans l'intervention de professionnels », raconte François Naaman, en 2e année de double licence en droit-philosophie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En créant ce journal, les trois membres fondateurs ont souhaité offrir aux étudiants une plate-forme de libre expression et l'opportunité d'instaurer un débat constructif indispensable, selon eux, à l'épanouissement de la jeunesse libanaise. « Ce qui porte notre équipe composée d'étudiants libanais vivant au pays du Cèdre et à l'étranger, c'est l'amour que nous portons à notre patrie.

[Lien vers l'article](#)

Les Échos

17 décembre 2020

Avec Carlos Moreno, enseignant-chercheur à l'IAE

L'audace des entrepreneurs et de l'innovation pour une économie circulaire

Les trois heures de débat prévues auront tout juste suffi avec des discussions vives jusqu'au dernier moment pour départager cette année les lauréats de « Circular Challenge Citeo », un concours européen de l'économie circulaire devenu, au fil de ses cinq ans d'existence, un programme complet d'open innovation pour Citeo. En raison du contexte sanitaire, la traditionnelle soirée d'annonce des prix s'est tenue en studio, retransmise en direct et en digital le 3 décembre dernier.

Quelque 250 projets, venus de 47 pays, s'étaient présentés à cette édition 2020. Dans son intervention à distance, le président de Citeo, Philippe-Loïc Jacob a souhaité saluer tous les porteurs de projets, « indispensables pour faire bouger les grandes entreprises et développer les solutions sur mesure qui permettront d'atteindre à terme l'objectif est 100% de recyclage ». En cette année singulière marquée par la crise de la Covid19, Cécile Sémériva, directrice de l'innovation de Citeo, a noté une accélération des tendances, avec un essor des innovations digitales et d'usage, mais aussi l'émergence des innovations d'écosystème, avec des porteurs de projet qui travaillent sur les interactions entre acteurs sur un territoire donné ».

[Lien vers l'article](#)

The Conversation

16 décembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en économie

Comment la BCE peut (enfin) verdier sa politique monétaire

D'ici juin 2021, la Banque centrale européenne (BCE) rendra les décisions de sa révision stratégique. Elle devrait alors annoncer des mesures de réorientation de son cadre de politique monétaire. La soutenabilité environnementale en fera partie. L'heure des décisions approche ; la BCE saura-t-elle, pour aider à parer à la crise climatique, se montrer aussi réactive et flexible que face à la crise sanitaire actuelle ? Au-delà des discours prononcés ces derniers mois, notamment par la directrice générale Christine Lagarde, qui laissent entendre que la BCE va verdier son action, les décisions iront-elles au-delà de tout petits pas ?

Le risque climatique est depuis quelques années dans le viseur des banques centrales, sous l'angle des risques financiers qu'il induit. Depuis 2015, banques centrales et superviseurs ont constitué un réseau (NGFS) dans lequel sont réalisés des travaux pour en guider l'estimation. Si l'approche est louable, elle comporte cependant un risque d'enlèvement dans des travaux débouchant au mieux sur des instruments d'alerte tels que les stress tests climatiques.

[Lien vers l'article](#)

Marianne.net

16 décembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en économie

UE : après la crise sanitaire et économique, le spectre de la crise bancaire

Le 11 décembre, le régulateur européen a appelé les banques à se préparer à une possible explosion de prêts impayés l'an prochain. Un risque qui pourrait mettre en danger l'ensemble du secteur.

Pour le moment, et malgré la force de la crise économique actuelle, l'édifice bancaire semble tenir bon. À tel point que, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a même osé se lancer dans un bras de fer avec la Banque Centrale Européenne pour demander le retour des dividendes pour les actionnaires des établissements bancaires. Pourtant, l'horizon des banques n'est pas aussi clair que cela, et c'est l'Autorité Bancaire européenne qui le dit.

[Lien vers l'article](#)

Diploweb.com

16 décembre 2020

Avec Emmanuelle Veillet, doctorante en science politique

Qui lire, entendre et voir pour comprendre un monde qui change ?

Pour comprendre le vaste monde : revues et publications, podcasts, émissions de radio et télévision.

Premier site géopolitique francophone, le Diploweb présente volontiers d'autres ressources. Parce que le nouveau monde est celui du partage de l'information, des interactions constructives et des synergies au service d'un débat public de qualité.

SANS prétendre à l'exhaustivité, présentons ici quelques ressources de qualité : les revues Questions internationales, Carto, et Politique étrangère, le podcast « Le Collimateur » de l'IRSEM, l'émission de radio « Les enjeux internationaux » de France Culture, et l'émission de télévision « Le dessous des cartes » sur Arte. Vous trouverez ci-après une présentation analytique de chacune de ces publications.

[Lien vers l'article](#)

Regards.fr

16 décembre 2020

Avec Dominique Rousseau, professeur émérite de droit constitutionnel

Conseil constitutionnel, Conseil d'État, CNCDH : le macronisme dans l'impasse du droit

De projets de loi en ordonnances, la politique menée par le gouvernement se heurte régulièrement au mur de l'État de droit. Si nos libertés restent globalement garanties, les tentatives d'atteintes se multiplient, d'autant plus en temps de crise.

Le 25 novembre, le Conseil d'État annulait deux dispositions importantes de la réforme de l'assurance-chômage : les modalités de calcul de la base de l'indemnisation et le bonus-malus sur la cotisation chômage de certaines entreprises, jugés contraire au principe d'égalité.

Le 27 novembre, le tribunal administratif de Paris levait l'interdiction de la marche des libertés contre la loi Sécurité globale. Le préfet de police n'avait autorisé qu'un rassemblement statique, justifié selon lui par la situation sanitaire. Ce même jour, le Conseil d'État suspendait une ordonnance défendue par le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, laquelle permettait d'utiliser la visioconférence lors des audiences en matière criminelle.

[Lien vers l'article](#)

La Croix

15 décembre 2020

Avec Arnaud Gossement, professeur associé à l'EDS

Faut-il inscrire la lutte pour le climat dans l'article 1 de la Constitution ?

Débat Lundi 14 décembre, Emmanuel Macron s'est engagé devant les citoyens de la Convention climat à soumettre au référendum la modification de l'article 1 de la Constitution, pour y inscrire que «?la République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique?». La portée de cette modification ne fait pas consensus.

Arnaud Gossement, avocat, professeur associé à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne

« Pour comprendre ce qui se joue, il faut lire attentivement la phrase que le chef de l'État dit vouloir inscrire à l'article 1 : « La République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique. » Avec cette formulation en réalité, on opère un retour en arrière par rapport au droit existant. La démarche est donc non seulement inutile mais dangereuse.

[Lien via Europresse](#)

The Conversation

14 décembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en économie

Que se passerait-il si la BCE annulait la dette publique qu'elle détient ? Conversation avec Jézabel Couppey-Soubeyran

Pour atténuer les conséquences de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, la Banque centrale européenne (BCE) a déployé des mesures déjà expérimentées après la crise financière de 2007-2008, mais à une échelle sans précédent : en quelques mois, elle a créé plus de monnaie centrale qu'en plusieurs années de gestion de crise financière. L'institution chargée de la politique monétaire de la zone euro a ainsi décidé, le 10 décembre, de prolonger jusqu'en 2022 son recours au « bazooka monétaire » et d'augmenter de 500 milliards d'euros son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic emergency purchase programme – PEPP) pour porter le montant total à 1 850 milliards d'euros.

[Lien vers l'article](#)

LeJDD.fr

14 décembre 2020

Avec Bastien François, professeur de science politique

TRIBUNE. "Il faut organiser une convention citoyenne sur le renouveau démocratique"

Des associations et collectifs engagés pour la démocratie participative, des chercheurs en sciences politiques, des intellectuels, des personnalités publiques, des élus et des citoyens, dont Cyril Dion et Priscillia Ludosky, appellent dans le JDD à la création d'une convention citoyenne pour le renouveau démocratique.

Voici la tribune : "Depuis une décennie, la défiance des citoyens envers les institutions grandit, tandis que s'installe durablement une "fatigue démocratique". La succession de crises et de mouvements sociaux depuis cinq ans et l'abstentionnisme croissant en sont indéniablement des témoins. Il devient par conséquent urgent de repenser le rôle du citoyen dans notre système démocratique.

[Lien vers l'article](#)

LeJDD.fr

14 décembre 2020

Avec Giuseppe Arcuri, maître de conférences en sciences de gestion

Covid-19 : le manque de confiance envers les institutions explique en partie les écarts de mortalité en Europe

La cartographie des taux de mortalité cumulés liés à la Covid-19 révèle de fortes différences entre les pays européens. La confiance envers les institutions est l'un des critères qui peut expliquer cette disparité, comme l'analysent Nadine Levratto, directrice de Recherche au CNRS et à l'Université Paris Nanterre-Paris Lumières, Giuseppe Arcuri, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'économiste Mounir Amdaoud, membre associé au laboratoire CEPN à l'Université Sorbonne Paris Nord.

[Lien vers l'article](#)

France Culture

14 décembre 2020

Avec Marie-Pierre Rey, professeure en Histoire et civilisations

John Le Carré, l'homme derrière les légendes

L'écrivain John le Carré, David Cornwell de son vrai nom, est décédé samedi 12 décembre. Maître du roman d'espionnage, mais aussi et surtout grand écrivain, porté sur le thème de la nature humaine et soucieux de la psychologie de ses personnages, -son héros favori, George Smiley, étant souvent considéré comme l'anti-James Bond - il laisse derrière lui plus d'une vingtaine de romans.

Parmi eux, son troisième roman, L'Espion qui venait du froid (1964), qu'il écrit à 30 ans et qui lui valut un succès international, ou encore La Taupe (1974), adapté au cinéma en 2011, avec l'acteur britannique Gary Oldman dans le rôle-titre.

[Lien vers l'émission](#)

The Conversation

13 décembre 2020

Avec Giuseppe Arcuri, maître de conférences en Sciences de gestion

La confiance, un facteur explicatif clé des écarts de mortalité liée à la Covid-19 en Europe

Dès les premiers cas signalés en Europe, début 2020, certaines études ont souligné que les régions européennes n'étaient pas également touchées par l'épidémie de coronavirus. La cartographie des taux de mortalité cumulés liés à la Covid-19 à la fin du mois de juillet 2020 révèle de fortes différences entre les territoires périphériques, où le taux d'infection reste limité, et les régions centrales où les taux atteignent plus souvent des niveaux élevés. Les cas de la France, de l'Italie et de l'Espagne sont emblématiques de ces disparités.

Différents groupes d'indicateurs peuvent expliquer l'hétérogénéité spatiale de la mortalité due à la pandémie de Covid-19 : les facteurs démographiques et de concentration (densité de population, proportion de la population âgée de 65 ans et plus, espérance de vie), les indicateurs du revenu et de la richesse (PIB par habitant, indice de pauvreté), les caractéristiques du système de soins (lits d'hôpitaux). La combinaison de ces indicateurs calculés à l'échelle locale (NUTS 2 ou 3) à partir de sources diverses offre une vision d'ensemble de la situation et des écarts observés.

[Lien vers l'article](#)

The Conversation

11 décembre 2020

Avec Célia Zolynski, professeur en Droit privé et sciences criminelles

Liberté et discipline des réseaux sociaux : les leçons du premier confinement sur la désinformation

Nous sommes confrontés à la désinformation sur les réseaux sociaux. Le sujet est tout sauf simple : qu'on modère trop et on porte atteinte à la liberté d'expression, pas assez, et on laisse les fake news se propager et mettre en cause les valeurs de notre société. Alors, qui doit dire le vrai du faux et selon quels principes ? Emmanuel Didier (CNRS, ENS et EHESS), Serena Villata (Université Côte d'Azur, CNRS, Inria), et Célia Zolynski (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) nous expliquent comment concilier liberté et responsabilité des plates-formes. Cet article est publié en collaboration avec Binaire

[Lien vers l'article](#)

Le 1

9 décembre 2020

Avec l'interview de Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université et professeur de droit

Les risques de dérive autoritaires sont faibles

Comment qualifier le moment que nous vivons au regard des libertés publiques et des agissements de l'exécutif ? Il me semble qu'on se situe au carrefour de deux paradigmes, celui de la liberté et celui de la sécurité. Ce sont exactement les termes de la fameuse loi Sécurité et liberté d'Alain Peyrefitte en 1981. J'y vois deux injonctions contradictoires qui se font face et qui sont de plus en plus prégnantes dans la société : toujours plus de sécurité et toujours plus de liberté. La question est donc de savoir où placer le curseur entre les deux, surtout quand une société comme la nôtre subit deux attaques terribles et simultanées : le terrorisme et la pandémie.

Le Point

11 décembre 2020

Avec Khadija Mohsen-Finan, enseignante sur le Monde Arabe dans les Relations Internationales dans le cadre du Master Relations Internationales à l'université

Israël-Maroc : la paix marchandée

L'annonce a été faite sur Twitter par Donald Trump. Dans une série de tweets, le président américain sortant a révélé que le Maroc et Israël allaient normaliser leurs liens diplomatiques. « C'est une percée énorme pour la paix au Moyen-Orient », s'est réjoui le pensionnaire de la Maison-Blanche, bien que le royaume chérifien se trouve au Maghreb... L'administration Trump œuvrait depuis plusieurs mois en coulisses pour que Rabat reconnaisse l'État hébreu. Le Maroc emboîte le pas au Soudan, à Bahreïn et aux Émirats arabes unis, qui avaient respectivement officialisé leurs relations diplomatiques avec Israël en octobre et en septembre derniers.

[Lien vers l'article](#)

L'Étudiant

10 décembre 2020

Avec Bruno Dondero, professeure en Droit privé et sciences criminelles

Au crash test du confinement : l'université est-elle prête pour le tout-numérique ?

Si la grande migration vers la vidéoconférence avait été largement improvisée au printemps, les établissements ont cette fois eu le temps nécessaire pour se préparer au tout-distanciel. Les grandes écoles ont mis la main au porte-monnaie. L'Essec a dépensé 2 millions d'euros pour acquérir des casques de réalité virtuelle et construire son "campus numérique augmenté". Grenoble École de Management a déboursé 1,2 millions d'euros pour créer 32 salles de cours hybrides, qui permettent d'accueillir en même temps des étudiants en présentiel et en distanciel, grâce notamment à un système de sonorisation avancé.

A Neoma Business School, le confinement a permis d'accélérer le projet de "4e campus de l'école", un univers numérique dans lequel étudiants et professeurs circulent grâce à leur avatar. L'idée est de recréer, façon jeux vidéo, ce lien social qui semble s'être évaporé sur Zoom. "L'avatar revisite la téléprésence en évitant la fatigue ressentie en visioconférence et en facilitant les échanges qui redeviennent plus spontanés", s'enthousiasme Alain Goudey, directeur de la transformation Digitale de l'école de commerce.

[Lien vers l'article](#)

The Conversation

10 décembre 2020

Avec Simon Porcher, professeur associé à l'Institut d'administration des entreprises de Paris

Quel bilan peut-on faire des réponses économiques à la Covid-19 ?

Les différentes mesures sanitaires mises en place en réponse à l'épidémie de Covid-19 ont eu un effet dramatique sur l'activité économique globale, dont les conséquences restent encore difficilement chiffrables. En restreignant les interactions sociales, la mobilité et l'accès aux lieux considérés comme non essentiels, elles ont fait peser un poids lourd sur les commerces et les activités marchandes dans leur ensemble. C'est pourquoi un grand nombre de pays a mis en place des mesures économiques, ayant pour but de soutenir les ménages, les commerces ou encore certains secteurs ciblés, afin de pouvoir compenser les effets économiques liés à la pandémie.

[Lien vers l'article](#)

Politis

9 décembre 2020

Avec Anne Hugon, maîtresse de conférences en Histoire et civilisations

Une histoire de la maternité coloniale

Pour expliquer la rareté des travaux portant sur les femmes colonisées en Afrique, on a longtemps invoqué le « silence des sources ». Certes, les sources de l'administration ne regorgent pas d'informations sur la moitié féminine des sociétés colonisées, puisque la colonisation est une entreprise essentiellement masculine et, de surcroît, virile. De sorte que les principaux agents de la colonisation et leurs associés sont restés en partie aveugles aux femmes colonisées et à leur vécu. Et pourtant, elles apparaissent bien dans certains types de documents : sources judiciaires, presse, archives des services médicaux, sociaux, éducatifs... Sans compter les sources orales ou privées, surtout lorsque l'on travaille sur l'époque coloniale. On ne peut plus guère aujourd'hui se réfugier derrière le « silence des sources » car la multiplication des travaux sur les femmes colonisées a montré que, quand on (les) cherche, on (les) trouve !

[Lien vers l'article](#)

Paris.fr

10 décembre 2020

Avec Carlos Moreno, professeur associé à l'Institut d'administration des entreprises de Paris

Paris, ville du quart d'heure ou le pari de la proximité

Fin 2019 la présidente de la Commission Ursula Van Der Leyen dévoilait son Green Deal - ou Pacte vert – une ambitieuse feuille de route de 1000 milliards d'euros d'investissements sur 10 ans censée faire du continent le premier espace de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Mais si cette ambition est officiellement partagée par les vingt-sept, ses modalités ne font pas l'unanimité. De fait, pour certains, la transition sera plus douloureuse, voire inatteignable dans les temps. La Pologne, dont l'électricité dépend encore à 70% du charbon, a refusé d'entériner cet objectif pour 2050. L'Allemagne, dont le mix énergétique reste également très dépendant des énergies fossiles, s'inquiète des objectifs fixés par la Commission.

Au-delà de la pression des États réfractaires, Bruxelles subira également celle des lobbys industriels, qui continuent de brandir l'argument de la concurrence internationale pour s'opposer aux législations les plus contraignantes.

[Lien vers l'article](#)

France Culture

9 décembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en Sciences économiques

Épisode 3 : Europe : un Green Deal renforcé pour une Union divisée

Fin 2019 la présidente de la Commission Ursula Van Der Leyen dévoilait son Green Deal - ou Pacte vert – une ambitieuse feuille de route de 1000 milliards d'euros d'investissements sur 10 ans censée faire du continent le premier espace de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Mais si cette ambition est officiellement partagée par les vingt-sept, ses modalités ne font pas l'unanimité. De fait, pour certains, la transition sera plus douloureuse, voire inatteignable dans les temps. La Pologne, dont l'électricité dépend encore à 70% du charbon, a refusé d'entériner cet objectif pour 2050. L'Allemagne, dont le mix énergétique reste également très dépendant des énergies fossiles, s'inquiète des objectifs fixés par la Commission.

Au-delà de la pression des États réfractaires, Bruxelles subira également celle des lobbys industriels, qui continuent de brandir l'argument de la concurrence internationale pour s'opposer aux législations les plus contraignantes.

[Lien vers l'article](#)

TF1.fr

8 décembre 2020

Avec Pierre Singaravélou, professeur à l'École d'histoire de la Sorbonne

Invités : Sylvain Venayre et Pierre Singaravélou pour "Le magasin du monde"

C'est l'histoire de deux historiens qui ont fait le pari fou de raconter l'histoire du monde et de la mondialisation à travers les objets. Sylvain Venayre et Pierre Singaravélou sont sur le plateau de Quotidien. Et si pour raconter notre histoire, l'histoire du monde, on donnait la parole aux objets plutôt qu'aux personnes pour une fois ? C'est le pari relevé haut la main par les historiens Sylvain Venayre et Pierre Singaravélou. Tous deux professeurs d'histoire contemporaine, ils ont co-écrit avec plusieurs autres historiens, « Le magasin du monde : la mondialisation par les objets du 18ème siècle à nos jours » aux éditions Fayard. Leur postulat de départ est assez simple : « dis-moi l'objet que tu as fabriqué et que tu utilises et je te dirais l'homme que tu es ». Ou comment on définit notre époque, nos rapports aux autres et au monde par les objets qu'on utilise tous les jours. On en parle avec Sylvain Venayre et Pierre Singaravélou sur le plateau de Quotidien.

[Lien vers l'émission](#)

The Conversation

7 décembre 2020

Avec Bertrand-Léo Combrade, chercheur associé à l'Institut des Sciences juridique et philosophique de la Sorbonne

La « note blanche » des services de renseignement : un usage qui interroge

En attendant le réexamen de la loi de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty le ministre de l'Intérieur a souhaité agir « massivement et brutalement ».

Dans cette optique, il a fait adopter en urgence des mesures destinées, selon ses mots, à « harceler » la mouvance terroriste : dissolutions d'association, visites domiciliaires, fermetures de lieux de culte, expulsions d'étrangers en situation irrégulière ou encore retraits d'asile.

[Lien vers l'article](#)

Les Echos

7 décembre 2020

Avec Judith Rainhorn professeure en Histoire et civilisations

Le chantier de Notre-Dame : un trésor pour les scientifiques

Depuis l'incendie d'avril 2019, 175 experts se relaient au chevet de l'édifice. Leurs recherches auront des répercussions sur la connaissance du climat mais aussi sur celle de la pollution au plomb, de l'acoustique ou des maquettes numériques...

À la base des colonnes des cathédrales gothiques, les bâtisseurs avaient glissé une semelle de plomb de quelques centimètres d'épaisseur. « Ces coussins en plomb ont permis aux édifices d'encaisser de légers mouvements de terrain », explique Sophie Ayrault, chercheuse au LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement) et spécialiste de la pollution au plomb. Depuis le drame du 15 avril 2019, elle n'est pas entrée dans Notre-Dame, mais elle a eu accès aux poussières de cet incendie pour tenter d'évaluer sa part dans la pollution au plomb à Paris (voir encadré). D'autres scientifiques ont pu effectuer des prélèvements à des endroits inaccessibles en temps normal (les fameux coussins en plomb, mais aussi le scellement des agrafes métalliques qui relient les pierres des voûtes, en partie effondrées). Là, il s'agit de comprendre d'où venait le plomb utilisé au Moyen Âge...

[Lien via Europresse](#)

Décideurs Magazine

7 décembre 2020

Avec Loïc Cadet, professeur en Droit privé et sciences criminelles

La médiation, une solution de haute couture en pleine expansion

Les modes alternatifs de règlement des conflits (Mard) permettent de déterminer pour "chaque type de conflit, son mode de solution approprié, les uns n'excluant pas les autres", selon Loïc Cadet, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Depuis leur consécration par la loi du 8 février 1995 qui n'évoquait alors que la conciliation et la médiation judiciaire, les Mard ont évolué, se sont développés et leur usage est devenu de plus en plus fréquent. Concernant la médiation, il en existe aujourd'hui plusieurs types, dont deux principaux : la médiation judiciaire et la médiation conventionnelle. La première est proposée par un magistrat qui ne peut y recourir qu'après avoir recueilli l'accord des parties lorsque, dans le cadre d'une procédure judiciaire, il considère qu'elle serait opportune. De son côté, la médiation conventionnelle, créée par le décret du 20 janvier 2012, se fait en dehors de toute procédure judiciaire et consiste en ce que les deux parties trouvent un accord avec l'aide d'un tiers qu'elles choisissent. Elle est initiée à la demande des entreprises, soit parce qu'une clause du contrat à l'origine du différend la prévoit, soit parce qu'elles choisissent d'y recourir expressément et librement.

[Lien vers l'article](#)

Hespress

5 décembre 2020

Avec Michel Bouvier, professeur émérite à l'École de Droit de la Sorbonne

Amzazi : Un Marocain sur trois demeure analphabète à l'heure du numérique

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) – Trésorerie Générale du Royaume-, en collaboration avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la revue Française de Finances Publiques (RFFP), a organisé un colloque sur le thème : « Financement du système éducatif : Quelles innovations ? ».

Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume du Maroc a été le premier à ouvrir les débats. « Résolument engagés à défendre l'idéal démocratique auquel nous croyons fermement, nous continuons notre œuvre sur le plan intellectuel, pour des finances publiques plus efficaces, plus efficientes, plus transparentes aussi, mais surtout plus inclusives et efficaces. Ainsi après avoir abordé la question de la Santé lors du dernier colloque de septembre dernier, nous nous proposons d'appréhender un sujet tout aussi important et vital. Il s'agit d'un sujet social par excellence qui concerne tous les citoyens et qui conditionne in fine la réussite de tout projet de société », a-t-il dit.

[Lien vers l'article](#)

Libération

4 décembre 2020

Avec Sandra Laugier, professeure de philosophie

Meilleures ennemies

Ces dernières semaines bruissaient tout autant de «Trump is gone» que de The Queen's Gambit (le Jeu de la dame, Netflix 2020), deux éléments de jouissance au milieu des horreurs diverses qui achèvent notre année. La mini-série qui ne payait pas de mine a connu un succès inattendu, numéro 1 sur la plateforme et dans les conversations. L'histoire, située en pleine guerre froide aux Etats-Unis, en est ténue et artificielle: Beth Harmon, orpheline à 9 ans à la suite d'un accident de voiture, est envoyée au sinistre foyer pour filles de Methuen, Kentucky. Beth traîne dans le sous-sol miteux du foyer et y croise un employé bourru et touchant, Mr. Shaibel (Bill Camp), qui l'initie aux échecs. Elle se révèle alors un véritable génie, aux capacités infinies, symbolisées par les échiquiers et stratégies qu'elle projette à l'envers au plafond, notamment quand elle plane la nuit sous l'effet de tranquillisants. Beth est incarnée à partir du 2e épisode par Anya Taylor-Joy, qui porte la série par un talent tout aussi impressionnant que l'héroïne, transformant Beth d'ado ingrate et bizarre en héroïne magnétique et singulière: c'est bien cette métamorphose, mystérieuse, de l'actrice qui évoque le génie du personnage, et donne son caractère envoûtant à The Queen's Gambit.

[Lien via Europresse](#)

La Croix

3 décembre 2020

Avec Pascal de Vareilles-Sommières, professeur en Droit privé et sciences criminelles

L'Université française à l'encan

La loi de programmation de la recherche (LPR) tout juste votée au Parlement fournit une nouvelle illustration de la figure du pot de terre frappé par le pot de fer : l'Université de service public à la française, creuset d'un pouvoir scientifique, est mise en pièces par le Gouvernement, son compagnon de voyage, détenteur du pouvoir de l'action politique, à l'aide du Parlement. Ce vote donne l'occasion d'une mise en perspective peu réjouissante pour l'Université d'État, sacrifiée à une activité de service de formation mercantile, d'intérêt privé.

[Lien vers l'article](#)

Le Monde

3 décembre 2020

Avec Paul Cassia, professeur de droit

L'article 24 marche sur la tête : il faut le remettre sur ses pieds

Après deux jours de garde à vue, les quatre policiers accusés du passage à tabac de Michel Zecler, producteur de musique, ont été mis en examen des chefs de « violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique », avec la circonstance aggravante de racisme, et « faux en écriture publique ». Au-delà de son retentissement considérable et légitime, cette affaire appelle, sur le plan juridique, une réflexion sur le rôle de l'image pour protéger les citoyens contre toutes les violences. A cet égard, le très controversé article 24 du projet de loi de « sécurité globale », qui pénalise la diffusion d'images des forces de l'ordre, ne doit pas simplement être supprimé ou amendé à la marge ; il doit être réécrit et remis sur ses pieds.

Dans sa version actuelle, votée en première lecture à l'Assemblée nationale, l'article institue un nouveau délit dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse en punissant d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende la diffusion d'images d'un policier « dans le but manifeste qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique. Sous le couvert de la volonté légitime de protéger les policiers dans l'exercice de leurs fonctions, cet article, s'il entrait en vigueur, aurait un double effet pervers, déjà amplement commenté.

[Lien vers l'article](#)

Le Point

3 décembre 2020

Avec Pascal Ory, professeur émérite d'histoire

La gastronomie, une exception française

Malgré les incertitudes liées aux temps troublés que nous vivons actuellement, une image demeure en France comme à l'étranger : notre pays serait celui de la gastronomie. En 2010, l'Unesco s'en est même mêlée en inscrivant le « repas gastronomique des Français » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous entendons par là non pas celui qu'on se paie au restaurant pour les grandes occasions et qui est préparé sous l'égide d'un chef « étoilé » (une invention française, celle du Guide Michelin, datant de 1926), mais celui que tout Français digne de ce nom est capable de mettre sur pied en suivant un rituel souple et, néanmoins, structuré.

Au XXI^e siècle, plusieurs enquêtes d'opinion ont mis en lumière la forte résistance du repas à la française, un phénomène qu'on ne retrouve pas dans les pays voisins, mais ce constat s'est perdu dans le brouhaha des polémiques sur un éventuel déclin du modèle français. Pour éclairer ce que l'on met aujourd'hui derrière ces mots, essayons de revenir à quelques fondamentaux. Le premier est affaire de définition ; le second, d'histoire. Les deux sont liés, et c'est là que se situe la clé de tout : la définition de la gastronomie, dans son sens moderne (le terme apparaît fugitivement durant l'époque hellénistique, mais disparaît vite avant de resurgir vingt siècles plus tard), est d'origine et de facture françaises.

[Lien via Europresse](#)

France Culture

4 décembre 2020

Avec Pierre Singaravelou, professeur d'histoire contemporaine

Vendredi noir : vertus de la consommation et consommation vertueuse avec Pierre Singaravelou et Daniel Cohen

Raillé par les uns, espéré par les autres : c'est aujourd'hui le black friday. Que racontent les circuits de mondialisation des objets de notre histoire ? D'où viennent les objets du quotidien ? La consommation peut-elle nous sauver de la crise économique ?

Alors que le gouvernement a demandé le décalage d'une semaine du "vendredi noir" français pour rouvrir les commerces en évitant la cohue, une question se pose : la consommation peut-elle nous éviter une crise économique ? Du XVIII^e siècle à aujourd'hui, comment ont évolué les systèmes marchands ? Que racontent nos objets du quotidien de l'histoire globale ?

[Lien vers l'article](#)

Médiapart

2 décembre 2020

Avec Marianne Blidon, maîtresse de conférences en sociologie, Olivier Long, maître de conférences en architecture et plusieurs étudiants de l'université

L'université publique est en danger - Pour la reprise immédiate des cours !

L'existence de l'université publique française, constituée depuis plusieurs siècles comme un bastion du savoir et de la connaissance, acquis de civilisation, est aujourd'hui menacée.

À l'ombre de la pandémie se prépare l'expulsion de centaines de milliers d'étudiants de nos universités, car la pérennisation de l'enseignement en « distanciel » favorise mécaniquement l'abandon et le découragement, en particulier pour les plus pauvres. Nous n'acceptons pas qu'une génération soit sacrifiée.

Cette situation ne risque-t-elle pas d'être mise à profit par ceux qui cherchent, depuis des années, à substituer à l'université publique et républicaine des universités autonomes et privées ? L'incurie manifeste du gouvernement face à la pandémie n'a-t-elle pas pour effet d'accélérer une telle dérive ?

[Lien vers l'article](#)

Culture.gouv

2 décembre 2020

Avec Marie Buscatto, professeure de sociologie et Xavier Greffe, professeur émérite d'économie

Prix de thèse "Valois - jeunes chercheuses et chercheurs" : lauréats de l'édition 2020

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, adresse ses félicitations aux trois lauréates de l'édition 2020 du Prix de thèse « Valois - Jeunes chercheuses et chercheurs ».

Créé en 2017 par le ministère de la Culture et placé sous l'égide de son Comité d'histoire, ce prix récompense chaque année trois thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques menées par le ministère. Il a vocation à encourager les jeunes chercheuses et chercheurs à partager leurs travaux de recherche sur les politiques publiques de la culture, quelles que soient les disciplines et les champs culturels (patrimoines, création, médias et industries culturelles) et ce, dans tous les aspects de ces politiques (institutions, professions, socio économie de la culture, etc.).

[Lien vers l'article](#)

Europe 1

2 décembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université

Le Conseil de Déontologie journalistique et de médiation fête sa première année

Il y a un an était officiellement lancé le Conseil de déontologie journalistique et de médiation. Une instance indépendante chargée de contrôler et, éventuellement, de signaler des fautes éthiques et déontologiques commises par des journalistes. Mais ce rôle et cette fonction ont été contestés dès l'an dernier par de nombreux médias et par de nombreux journalistes, parfois avec virulence. Pour en parler, Philippe Vandel reçoit son président, Patrick Eveno.

[Lien vers l'émission](#)

Magazine décideurs

2 décembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université

Thomas Clay, l'inépuisable

Le petit monde de l'arbitrage a retrouvé l'une de ses figures : Thomas Clay vient de rendre les clés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne après trois mois intenses à la tête de plus de 43 000 étudiants et de leur administration. Une mission qui mêle politique, juridique, finance et éthique, tout ce qui le passionne. "Mon organisation est quasi chirurgicale", confie ce père de trois enfants qui n'a pas renoncé à ses engagements pour la société civile malgré ses deux métiers de professeur d'université et d'avocat. Ce dernier se divise en deux activités distinctes : le conseil d'une part, le rôle d'arbitre d'autre part. Parfois même comme expert. C'était le cas lors de l'examen de la validité de l'arbitrage Tapie/CDR, au cours duquel il dénonce la fraude. La Cour de cassation lui donnera raison après huit ans de combat judiciaire en mai 2017. Celui qui avait créé en 2011 son propre cabinet avec Robert Badinter, Corpus Consultants, décide en 2018 de fonder sa boutique assise sur ses interventions remarquées lors d'arbitrages commerciaux ou d'arbitrages d'investissement majeurs : il été nommé arbitre par Sergueï Pougatchev dans la procédure à 12 milliards de dollars qui l'a opposé à la Russie, il a assuré la défense de Michel Platini contre la Fifa, il travaille en Afrique sur l'affaire de l'Aeroporto de Guinea Ecuatorial... L'homme de la primaire de la gauche en 2017 (il a dirigé la haute autorité des primaires) est aussi chroniqueur sur France Info sans pour autant abandonner ses publications doctrinales ni son rôle de pédagogue auprès des étudiants et de ses jeunes collaborateurs. De quoi inspirer toute une génération.

[Lien vers l'article](#)

Magazine décideurs

2 décembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université

L'Élite 2020 : qui sont les avocats entrepreneurs ?

Pascale Lagesse, Thomas Clay, Marianne Schaffner, David Rigaud, Patricia Le Marchand, David Gordon-Krief, Alain Decombe et Jérôme Barré sont les avocats sélectionnés par Décideurs Juridiques pour figurer parmi L'Elite, en qualité "d'entrepreneurs".

[Lien vers l'article](#)

Huffpost

1^{er} décembre 2020

Avec plusieurs étudiant·e·s de l'université dans les signataires

Confinement : non, enseignement et distance ne sont pas tenables durant des mois

“Je suis à bout.” “Je ne me sens plus capable de rien, (...) je suis épuisée.” “Comment rester confiné dans 9, 12 ou 17 mètres carrés?”[1] Ces mots, ce sont les nôtres. Des mots d'étudiant·e·s confiné·e·s, en enseignement complètement à distance depuis le 30 octobre 2020 et jusqu'au 5 février 2021 au moins. Car en une simple phrase, le Président de la République, lors de son allocution du mardi 24 novembre, a éteint nos espoirs d'un second semestre universitaire moins dur que le premier.

Dur, oui. Car après des mois et des mois d'enseignements et d'examens à distance, nous, étudiant·e·s, nous n'avons déjà, et n'aurons plus les mots pour dire dans quel état nous sommes et serons. Naturellement, d'autres dans notre société sont confronté·e·s à bien pire. Nous pensons à nos soignant·e·s en particulier, dont le travail nous inspire la plus grande estime, et nous oblige au respect de toutes les mesures sanitaires. Car, comme toutes les Françaises et tous les Français, nous comprenons les décisions qui sont prises pour endiguer l'épidémie de Covid-19, et nous les respectons.

[Lien vers l'article](#)

Aujourd'hui la Turquie

1^{er} décembre 2020

Avec Catherine Larrère, professeure émérite de philosophie

Istanbul : Dixième session du Modèle Francophone International des Nations Unies en Eurasie

Celle-ci débutera par une présentation de l'équipe d'élèves qui a organisé la conférence. S'en suivront les discours de M. Paul Georges, directeur du lycée Saint-Joseph d'Istanbul, de Mme Irem Duru, Secrétaire Générale du MFINUE 2020, de M. Olivier Gauvin, Consul général de France à Istanbul, et de M. Jean-Michel Ducrot, co-fondateur du MFINUE et actuel directeur du lycée Saint-Michel d'Istanbul. Après la diffusion d'une vidéo pour célébrer les dix ans de l'évènement, Ayşesu Skilling et Efe Demiral, président.es de l'Assemblée Générale, prendront la parole. Par la suite, Mme Catherine Larrère, philosophe et professeure émérite de philosophie (Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne), prononcera un discours sur le thème du MFINUE 2020. Enfin, une vidéo sur les sujets de débats des comités sera diffusée. Une fois la cérémonie clôturée, la conférence pourra débuter officiellement.

Le MFINUE se déroule à Istanbul depuis dix ans. Affilié aux conférences THIMUN (The Hague International Model United Nations) et reconnu par l'ONU depuis 2012, le MFINUE est une conférence du Modèle des Nations Unies (MNU), soit une simulation des Nations Unies durant laquelle les élèves prennent le rôle de diplomates.

[Lien vers l'article](#)

Russianartfocus.com

1^{er} décembre 2020

Avec Olga Kisseleva, maîtresse de conférences en architecture et arts appliqués

Calling for Action

This Moscow-based artist Pavel Otdelnov (b. 1979) expresses his concern over Russia's environmental issues in his powerful photo-realistic paintings, videos and installations. His multi-media project 'Promzona', which premiered at the Moscow Museum of Modern art in 2019, was several years in the making. It tells the story of Otdelnov's hometown Dzerzhinsk in the Nizhny Novgorod region of Central Russia. In Soviet times, it was home to several factories that produced chemical war material and the area still retains its toxic legacy. His 2019–2020 project 'The Sea of Shit' focuses on Moscow's garbage traffic and the problem caused by enormous landfills on the city's outskirts. The artist used GPS-trackers to trace the route of the garbage taken from his own bin to these Everests of waste, whose dystopian landscapes he records in paintings and videos. A video from his other waste-related project 'Psychozoic Era' (2018), composed of bird's eye views and satellite photos of the world's most polluted areas, can be viewed at the online exhibition 'Ecology and New Functionality'.

[Lien vers l'article](#)

France Culture

1^{er} décembre 2020

Avec Jean-Michel Tobelem, professeur associé à l'IREST

Le Louvre vend aux enchères des œuvres données et des expériences pour financer des ateliers éducatifs

Vente aux enchères inédite du Louvre jusqu'au 15 décembre de 24 lots. Des dons comme un tableau de Soulages et des expériences, par exemple une visite avec l'artiste JR. Objectif : financer un studio qui accueillera des ateliers éducatifs sur l'art. Une opération de communication selon certains.

C'est une première pour le musée le plus visité au monde : une vente aux enchères en ligne à partir de ce mardi jusqu'au 15 décembre. 24 lots sont proposés pour financer la construction d'un nouvel espace dédié à "l'éducation artistique et solidaire". L'opération a été intitulée "Bid for the Louvre, Enchérissez pour le Louvre" et elle est organisée en partenariat avec la maison de ventes Christie's et Drouot. Pour constituer les lots, de nombreux artistes ou fondations ont fait don de tableaux ou créations. Les enchérisseurs pourront donc acquérir aussi bien un tableau de Pierre Soulages qu'une robe miniature réalisée par la maison Dior. Des "expériences" sont également mises en vente : une visite des toits du Louvre avec l'artiste JR, par exemple, mise à prix 6 000 euros. Les acquéreurs ont deux semaines pour enchérir, jusqu'à la fin de ce qui est critiqué par certains comme une opération de communication qui pourrait aussi répondre "aux souhaits formulés ou non exprimés de ses partenaires économiques".

[Lien vers l'article](#)

La Croix

1^{er} décembre 2020

Avec Arnaud Gossement, professeur associé à l'EDS

Pollution de la vallée de l'Arve, l'État « fautif » mais pas condamné

Fin novembre, dans plusieurs décisions, le tribunal administratif de Grenoble considère que la pollution récurrente dans cette vallée « caractérise une faute de l'État ». Pour autant, il rejette, comme d'autres tribunaux avant lui, la requête des habitants, ne pouvant établir de « lien direct » entre leurs pathologies et les dépassements de seuils.

[Lien vers l'article](#)

France Bleu

30 novembre 2020

Avec Emmanuelle Gautier, professeure de géographie

Et si la Loire ne prenait pas sa source au mont Gerbier de Jonc ?

Une équipe de bénévoles vient de réaliser un docu-fiction sur la source de la Loire. Ils y démontrent que le fleuve prend sa source au rocher du Pradoux à quelques kilomètres du mont Gerbier de Jonc et toujours sur la commune de Sainte-Eulalie.

C'est une équipe de bénévoles passionnés qui a voulu rétablir la vérité, au moins la vérité hydrologique. Jean Huppert, neurochirurgien résident à Devesset (Ardèche) et Samuel Debard médecin dentiste et réalisateur viennent de publier sur internet un petit film de 45 minutes, un docu-fiction dans lequel ils expliquent pourquoi la véritable source de la Loire n'est pas au mont Gerbier de Jonc mais à quelques kilomètres de là, au rocher du Pradoux toujours sur la même commune de Sainte-Eulalie.

[Lien vers l'article](#)

Usbek & Rica

30 novembre 2020

Avec Olga Kisseleva, maîtresse de conférences en architecture et arts appliqués

« L'intelligence des arbres est aussi respectable que la nôtre »

Épaulée par des scientifiques, l'artiste russe Olga Kisseleva a tissé un réseau d'arbres connectés les uns aux autres aux quatre coins du monde, prêtant une oreille sensible au mystérieux dialogue végétal ainsi créé. Un bio-art politique et poétique, multiprimé cette année, qu'elle conçoit comme une « propagande de l'intelligence du vivant ». Rencontre.

À Bruxelles, dans la moiteur de leur terrarium, des plantes amazoniennes conversent avec leurs sœurs tout juste sauvées des feux de forêt, à 10 000 km de là, et réfugiées dans un labo brésilien. Le long d'un boulevard parisien, un cèdre vieillissant s'adresse à ses contemporains asiatiques. Et au creux d'une vallée australienne, un pin de Wollemi écoute ses lointains cousins japonais.

À la baguette de cette symphonie végétale et sans frontière, il y a une femme, Olga Kisseleva. Depuis 2012, cette artiste russe, enseignante au département « art & science » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, se voue à une noble mission : connecter, grâce au pouvoir de la technologie humaine, le peuple des arbres. « Les arbres communiquent entre eux via de multiples canaux, raconte-t-elle depuis Saint-Pétersbourg, d'où elle développe une partie de ce projet baptisé EDEN. Par les racines, par des émissions de gaz, des signaux électriques ou des circulations de fluide, ils se parlent ».

[Lien vers l'article](#)

Homeviewsenegal.com

30 novembre 2020

Avec Loïc Le Pape, maître de conférences en sciences politiques

France : derrière le terme « islamo-gauchisme », des visions du monde qui s'entrechoquent

Que veut dire et d'où vient le terme « islamo-gauchisme », omniprésent sur la scène politique française depuis plusieurs années ? D'un concept développé par un groupuscule trotskyste anglais des années 1990 à une insulte politique employée de plus en plus couramment, retour sur les implications et les évolutions d'un mot extrêmement polémique.

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné par un terroriste islamiste pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet, le terme « islamo-gauchisme » refait surface dans les discours politiques français. Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer l'a lui-même employé le 22 octobre sur Europe 1. Ciblant différentes organisations (syndicats, associations, partis politiques, courant universitaires), il les a accusées de favoriser « une idéologie, qui ensuite, de loin en loin, mène au pire ».

[Lien vers l'article](#)

Yahoo.fr

29 novembre 2020

Avec Loïc Le Pape, maître de conférences en sciences politiques

France : derrière le terme « islamo-gauchisme », des visions du monde qui s'entrechoquent

Que veut dire et d'où vient le terme « islamo-gauchisme », omniprésent sur la scène politique française depuis plusieurs années ? D'un concept développé par un groupuscule trotskyste anglais des années 1990 à une insulte politique employée de plus en plus couramment, retour sur les implications et les évolutions d'un mot extrêmement polémique.

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné par un terroriste islamiste pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet, le terme « islamo-gauchisme » refait surface dans les discours politiques français. Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer l'a lui-même employé le 22 octobre sur Europe 1. Ciblant différentes organisations (syndicats, associations, partis politiques, courant universitaires), il les a accusées de favoriser « une idéologie, qui ensuite, de loin en loin, mène au pire ».

[Lien vers l'article](#)

Actu.orange.fr

29 novembre 2020

Avec Jean-François Amadiou, professeur de sciences de gestion

Mobilisation contre la loi "Sécurité globale" : tensions et affrontements place de la Bastille

A partir des années 1920, les établissements médicaux dévolus aux mères et aux enfants (maternités, dispensaires, centres de Protection Maternelle et infantile) ont été pour la plupart des Africaines le lieu principal de la rencontre coloniale, celui où elles côtoyaient des représentant-e-s de la colonisation. Si elles les ont adoptés et fréquentés, c'est qu'ils répondaient à une angoisse répandue concernant la mortalité infantile et maternelle. Elles les ont perçus comme l'un des moyens de s'assurer une descendance, ce qui était une priorité aux yeux de la population. En plébiscitant ces établissements, les femmes ont surpris les médecins : alors qu'elles étaient perçues comme rétrogrades, voire primitives, enclines à boudier les structures sanitaires et médicales, les usagères se sont vite approprié ces nouveaux lieux. Ces derniers étaient des lieux de propagande dans lesquels étaient diffusés des messages sur les nouvelles façons d'être mère, de gérer la grossesse, l'accouchement, les soins aux nourrissons. Mais ces messages ont été très diversement reçus par les femmes africaines, qui en ont accepté certains, tout en conservant une grande marge de manœuvre dans leurs choix relatifs à la maternité, biologique et sociale.

[Lien vers l'article](#)

Libération Africa4

22 novembre 2020

Avec Anne Hugon, maîtresse de conférences en histoire

Être mère en situation coloniale : le cas de la Gold Coast (Ghana)

A partir des années 1920, les établissements médicaux dévolus aux mères et aux enfants (maternités, dispensaires, centres de Protection Maternelle et infantile) ont été pour la plupart des Africaines le lieu principal de la rencontre coloniale, celui où elles côtoyaient des représentant-e-s de la colonisation. Si elles les ont adoptés et fréquentés, c'est qu'ils répondaient à une angoisse répandue concernant la mortalité infantile et maternelle. Elles les ont perçus comme l'un des moyens de s'assurer une descendance, ce qui était une priorité aux yeux de la population. En plébiscitant ces établissements, les femmes ont surpris les médecins : alors qu'elles étaient perçues comme rétrogrades, voire primitives, enclines à boudier les structures sanitaires et médicales, les usagères se sont vite approprié ces nouveaux lieux. Ces derniers étaient des lieux de propagande dans lesquels étaient diffusés des messages sur les nouvelles façons d'être mère, de gérer la grossesse, l'accouchement, les soins aux nourrissons.

[Lien vers l'article](#)



Vie de l'université

Maxoe.com

17 décembre 2020

L'université est citée pour sa participation à l'organisation des ciné-débats de la Sorbonne du master professionnel scénario-réalisation-production

Ciné-débat et Ciné-concert à ne pas manquer au Forum des images

Les excellentes programmations proposées par le Forum des images et que nous partageons régulièrement avec vous sont mises à mal à cause de la crise sanitaire. Pour autant, les organisateurs continuent de mettre en place des événements auxquels vous pouvez assister directement de chez vous.

Présentation : Au printemps 2020, le Forum des images renouait son partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour coorganiser les ciné-débats de la Sorbonne du Master professionnel scénario-réalisation-production. L'aventure se poursuit pour l'année universitaire 2020-2021 avec six soirées, élaborées avec la complicité du Centre Wallonie-Bruxelles, autour du thème « Ces Belges qui font le cinéma français ». Les étudiant-es en master seront chargé-es de la conception et de l'animation de ces débats coordonnés par Frédéric Sojcher et Louis Héliot. Parmi les invité-s, des réalisateur-rices, producteur-rices, acteur-rices et technicien-nés belges.

[Lien vers l'article](#)

Europe 1

17 décembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université

Sébastien Krebs avec Philippe Froguel - à 1'24

[Lien vers l'émission](#)

Le Point

16 décembre 2020

L'université est citée pour l'affaire de la thèse plagiée

Arash Derambarsh perd une bataille devant le Conseil national de l'enseignement supérieur

Soupçonné d'avoir usé et abusé des copier-coller dans une thèse validée par la Sorbonne en 2015, l'avocat et éditeur Arash Derambarsh fait aujourd'hui l'objet d'une triple procédure : disciplinaire d'abord, devant le Conseil de l'Ordre des avocats de Paris et l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne; pénale ensuite, le parquet de Paris ayant ouvert une enquête préliminaire.

Alors que l'avocat use aujourd'hui de toutes les voies de recours à sa disposition pour éviter de perdre sa robe, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) vient, selon nos informations, de rejeter sa demande de suspension de la sanction qui lui a été infligée le 21 juillet 2020 par l'université. Ce jour-là, Arash Derambarsh s'était vu notifier une « exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur » et le « retrait [de son] diplôme de doctorat en droit ». Une décision extrêmement sévère dont il a fait appel.

[Lien via Europresse](#)

L'Humanité

15 décembre 2020

Concernant le rejet du recours en référé déposé par 77 professeurs de l'université

Enseignement supérieur. Reprendre les cours, vite, mais pas à n'importe quel prix

Au bout de presque neuf mois de confinement et d'enseignement à distance, la situation alarmante de nombreux étudiants exige une reprise rapide en présentiel... mais pas à l'identique, préviennent les intéressés.

Les étudiants sont « dans une situation psychologique très difficile ». C'est le premier ministre, Jean Castex, qui l'a déclaré le 10 décembre... avant de passer à autre chose. Le lendemain, le Conseil d'État rejetait un recours en référé déposé par 77 professeurs de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne : ils demandaient que la reprise des cours ait lieu dès le début janvier, soit un mois plus tôt que prévu. Mais non : « Les restrictions d'accès aux établissements d'enseignement supérieur ont été décidées pour faire face à l'aggravation rapide de l'épidémie », leur a répondu la plus haute juridiction administrative, et les « effets psychologiques et sociaux d'un enseignement entièrement à distance sur les étudiants » ont été pris en compte.

[Lien vers l'article](#)

Le Figaro

11 décembre 2020

L'université y est citée à propos du rejet de la demande de reprise urgente des cours

Universités : le Conseil d'État rejette la demande de reprise urgente des cours en présentiel

Cette demande avait été formulée par 77 enseignants de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Le Conseil d'État a rejeté vendredi la demande d'universitaires de Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'avancer à début janvier la réouverture des universités, une possibilité qui semble, depuis le dépôt du recours, privilégiée par le gouvernement pour un public ciblé.

Quelque 77 universitaires de cette faculté parisienne, menés par le professeur de droit public Paul Cassia, ont demandé début décembre, dans un recours auprès du juge des référés, d'avancer d'un mois la réouverture des universités afin d'éviter des « désastres psychologiques » que la situation occasionne chez certains étudiants. Ils proposaient notamment « l'instauration d'une jauge » pour respecter les mesures de distanciation sociale.

[Lien vers l'article](#)

Le Monde

10 décembre

L'université y est citée à propos du rejet de la demande de reprise urgente des cours

Covid-19 : le Conseil d'Etat rejette la demande de reprise urgente des cours en présentiel dans les universités

Le juge des référés estime que l'accès à l'enseignement supérieur reste garanti par l'enseignement à distance et la possibilité de se rendre sur site, sur rendez-vous.

L'assouplissement, annoncé jeudi 10 décembre, des mesures de confinement ne permettra pas aux étudiants de retrouver les bancs de leurs facultés. Des enseignements en présentiel pour « des étudiants ciblés » pourront reprendre début janvier 2021. Pour les autres, l'échéance est fixée au 20 janvier, si « la situation épidémique » le permet, a déclaré le premier ministre, Jean Castex. Dans une ordonnance rendue le jour même, le Conseil d'Etat a rejeté le référé-liberté formé par le professeur de droit Paul Cassia et 76 enseignants de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, qui visait une réouverture dès que possible des campus, au motif que le droit à participer à des enseignements sur site est une composante essentielle du droit à l'éducation.

[Lien via Europresse](#)

Le Monde

7 décembre 2020

À propos de l'organisation des examens à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec Thomas Clay

À l'université, des examens de fin de semestre à géométrie variable

En ligne ou en présentiel, les premiers partiels débutent cette semaine. Les universités ont adopté différentes stratégies.

Les partiels – les épreuves terminales validant la fin du semestre – débutent cette semaine dans certaines universités, et s'étalent jusqu'au mois de janvier. Des examens qui se déroulent dans un contexte particulier : depuis le 30 octobre, les étudiants suivent, comme au printemps, leurs cours à distance, à l'exception de rares travaux pratiques dans certaines disciplines.

[Lien via Europresse](#)

Batiactu

7 décembre 2020

À propos du centre Lourcine

Une nouvelle vie pour une ancienne caserne militaire du 13e arrondissement de Paris

Suite à un programme de réhabilitation, l'ancienne caserne militaire de Lourcine, située dans le 13e arrondissement de Paris, accueille dorénavant une partie des équipements de l'université de droit Paris-I. Bibliothèque, amphithéâtre, salles de cours et bureaux occupent maintenant les bâtiments de la place d'arme datant de l'Ancien Régime.

Il s'agissait non seulement de valoriser ce patrimoine parisien mais également de réhabiliter le lieu à des fins éducatives : l'ancienne caserne Lourcine, modifiée en 1875 et située dans le 13e arrondissement de la capitale, a fait l'objet d'un programme spécifique visant à conserver autant que faire se peut les espaces existants et à sauvegarder l'empreinte historique de cette place d'arme.

[Lien vers l'article](#)

Studyrama

7 décembre 2020

À propos de la labellisation de 25 Parcours préparatoires au professorat des écoles dont un à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

25 parcours préparatoires au professorat des écoles ouvriront à la rentrée 2021

Face au nombre croissant de néo-bacheliers souhaitant se préparer au métier de professeur des écoles, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont décidé conjointement de soutenir une expérimentation innovante visant à diversifier les voies d'accès au professorat des écoles à la rentrée 2021 dès la première année de licence : le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE).

[Lien vers l'article](#)

Campus Condorcet

3 décembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire de l'université, dans les signataires

URGENCE DE LA REPRISE DES ENSEIGNEMENTS EN PRÉSENTIEL, POUR NOS ÉTUDIANTS

Profondément préoccupés par les effets de la crise sanitaire sur les conditions de vie et d'étude des étudiants, le Campus Condorcet et ses établissements membres font écho à l'alerte récemment exprimée par la Conférence des Présidents d'Université, concernant l'urgence de la reprise des enseignements en présentiel.

A l'instar de la plupart des activités du pays, la vie universitaire doit au plus vite pouvoir retrouver son cours normal. Ils demandent en conséquence à pouvoir rouvrir entièrement le Campus Condorcet dès le mois de janvier, en sorte que les étudiants soient autorisés à revenir dès le début du second semestre d'enseignement, en fonction du calendrier propre à chacun des établissements membres, et que les activités d'enseignement comme les manifestations scientifiques puissent s'y dérouler. Ce retour des étudiants devra se faire bien évidemment dans le respect des mesures sanitaires les plus rigoureuses, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des étudiants et des personnels.

[Lien vers l'article](#)

Unesco.org

1^{er} décembre 2020

À propos du partenariat entre l'université et l'UNESCO pour le 11^{ème} séminaire World Heritage and tourism

World Heritage and tourism: Tackling the challenges of the COVID-19 Crisis

The COVID-19 pandemic continues to disrupt international travel and forces the closure of World Heritage sites around the globe. The second wave of infections in the Northern Hemisphere is preventing tourism recovery and UNWTO is expecting an overall 70% decline in international arrivals for 2020. While the release and distribution of vaccines may be imminent, it will be some time before confidence is restored and visitation to World Heritage sites returns to pre-COVID levels. The loss in visitor revenue has been crippling for many heritage sites, which have been forced to make cuts to human resources, research, maintenance and restoration works as a result. This seminar will bring together World Heritage site managers to discuss how they are coping with the uncertainty and strategies striving to remain open and measures they are undertaking to build back stronger and more resilient as the crisis abates.

The seminar will look at emerging trends to see how these can be adapted for long term sustainability. With people confined to their homes for long periods, there has been a surge in the demand for virtual and digital heritage experiences, an increased desire for nature-based experiences and a renewed interest in rediscovering local heritage. This has created opportunities for heritage sites to reconnect with local communities and attract new audiences virtually from around the world.

[Lien vers l'article](#)

Studyrama

30 novembre 2020

L'université est citée pour son master Cultural Heritage Management

Étudier en Égypte : quelles possibilités ?

L'Université française d'Égypte propose des programmes de Licence, Master et Doctorat dans les domaines suivants : architecture et urbanisme ; énergie ; mécanique ; technologie de l'information et des télécommunications ; langues appliquées ; gestion et management ; mathématiques et informatique appliquées aux sciences de gestion ; sciences humaines et sociales.

Les étudiants à l'UFE maîtrisent trois langues à l'issue de leur formation : le français, l'anglais et l'arabe, ce qui constitue un atout majeur pour postuler à un emploi dans les organisations et entreprises opérant en Afrique et au Moyen-Orient.

[Lien vers l'article](#)